



Suite courrier du service prado qui nous fais peur

Par **FLAMIN**, le **03/10/2010** à **00:43**

Bonjour, suite a quelques problèmes passager familiale ,J'ai du faire appel a une assistante sociale pour m'aider, suite de ca celle ci m'a dit quelle voulais contacter les services sociaux, ET avertir le juge pour enfants suite de la séparation avec ma compagne ,et aussi son hospitalisation en hôpital psychiatrique, mais maintenant tout est rentrer dans ordre ,Nos enfants ont les aimes et ils ne manque de rien ,ont fait tout pour eux, maintenant ont a peur qu'ont nous les prenes, car ont a reçu un courrier, du service PRADO de bourg en Bresse, qui nous convoque nous et nos enfants le 06102010, suite a la demande du juge pour enfants, maintenant ma femme se fait soigner ,et vas bien ,et nos enfants sont heureux, donc ont a peur que quelque chose nous arrive, et tout détruire notre bonheurs, ont voulais savoir si ont peux demander a voir le juge pour en parler ensemble ,et éviter les service sociaux ,alors que tout vas bien chez nous ,et cela risque de nous perturber, que doit ont faire monsieur, ou madame, car ont a très peur; MERCI

Par **mimi493**, le **03/10/2010** à **01:03**

Le juge a mandaté un organisme pour faire une enquête sociale. Prenez un avocat